

Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

cadastre.gouv.fr

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : PARSAC-RIMONDEIX (23).

Références de la parcelle 000 ZK 5

Référence cadastrale de la parcelle Contenance cadastrale Adresse 000 ZK 5
3 140 mètres carrés
29 AV DE LA GARE
23140 PARSAC-RIMONDEIX

Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

| | ferrir qui lui sera présenté pa | IF LE MANDATAIRE, en acceptant les condi | tions - : |
|---|---|---|--|
| Obligations du MANDANT : -Pendant toute la durée du mandat, le MANDANT s'engage à ratifier mandat et à libérer les lieux pour le jour de l'acte authentique. - Le MANDANT s'interdit expressément pendant toute la durée du mandat et à libérer les lieux pour le jour de l'acte authentique. - Le MANDANT s'engage en cas d'engagement de sa part, ou d'un l'assurance écrite immédiatement au MANDATAIRE, en lui notifia prénoms et adresses de l'acquéreur le notaire chargé d'authentifier la viet acquéreur et/ou l'agence. Le MANDANT devra obtenir de son acque et acquéreur et/ou l'agence. Le MANDANT devra obtenir de son acque et acquéreur et/ou l'agence. Le MANDANT devra obtenir de son acque et acquéreur et/ou l'agence. Le MANDANT devra obtenir de son acque et acquéreur et/ou l'agence. Le MANDANT devra obtenir de son acque et acquéreur et/ou l'agence. Le MANDANT s'engage à produire à la première demande du propriétaires, le ou les propriétaires signataires de ce mandat ont l'accou propriétaires, le ou les propriétaires signataires de ce mandat ont l'accou propriétaires, le ou les propriétaires signataires de ce mandat ont l'accou propriétaires, le ou les propriétaires signataires de ce mandat ont l'accou oi juillet 1997) ; l'état parasitaire; l'a l'installation de gaz; l'a l'installation de l'art. 46 : loi N°65-557 du 10 juillet 1965 ; (vente d'un autorise le MANDATAIRE à ses frais : * à faire établir par un homme de l'art, une attestation mentionnant les re diagnostit etchnique, les diagnostits amiante, plomb, et termites con moyen annuel de la quote-part, à la charge du vendeur, le montant du l documents que le vendeur corporpriétaire n'aurait pas déjà fournis au Mu du MANDANT et les documents y afférents sont la propriété du mandan du lu documents que le vendeur corporpriétaire n'aurait pas déjà fournis au M. | autre cabinet (composite avec accusé de récepi int par lettre recommandée avec accusé de récepi ente, et de l'agence éventuellement intervenue ainze re d'engager la vente avec un autre acquéreur, et ép réreur l'assurance écrite que les biens ne lui ont par emédiaire d'un autre mandataire, ce sera au prix ci tandataire, toute justification de propriété, toute du ou de tous les autres propriétaires et agissen pour faire visiter son bien tous les jours aux heure able des constats, états et tout le Dossier de Diagno age d'habitation construits avant le 01 janvier 1949 allation électrique; et, obligatoire depuis le 01 janvier els il se priverait de la possibilité de s'exonérer de la ur un droit de l'acquéreur à poursuivre la résolution ion issue du droit commun; bornage. Ce dossie lot ou d'une fraction de lot, dite loi Carrez), si le M métrés de la partie privative des biens objet du pré pie des documents devant être fournis à l'acquére cermant les parties communes et l'état prévus par budget prévisionnel correspondant aux dépenses de | tion, que les biens ne lui ont pas été préser si que le prix de vente final. pargnera au MANDANT, les poursuites pouv se été présentés par le MANDATAIRE. des présentes, de façon à ne pas gêner le MAN es pièces, actes, certificats nécessaires au dit donc, également solidairement, en tant que souvrables. poir l'amiante (immeubles bâtis dont le peier 2010: la au système d'assainissement (po la garantie des vices cachés correspondante à n de la vente ou à demander au juge une dimier devraêtre annexé à l'engagement des partiements en mandat, (Application de l'art. 46 : loi N'esent mandat, (Application | ans après son expiration. à four tité par le MANDATAIRE; les nor ant être éventuellement exercées; NDATAIRE dans sa mission ossier. Dans le cas de pluralité leur mandataire verbal. Les états relatifs au risque ermis de construire est antérieur a ur tout immeuble d'habitation nor l'état manquant; le diagnostie de se ur de l'etat le diagnostie de se ur de l'etat le diagnostie de l'etat el diagnostie de l'etat el diagnostie de l'etat el diagnostie de le carnet d'entretien de l'immeuble le carnet d'entretien de l'immeuble de lots de la copropriété; le montale de lots de la copropriété; le montale de lots de la copropriété; le montale le lots de la copropriété; le montale le lots de la copropriété; le montale de lots de la copropriété; le montale le lots de la copropriété; le montale le l |
| Durée du Mandat : Le présent mandat est consenti SANS EXCLUSIVITE à compter de ce j mois à compter de sa signature, ce mandat peut être dénoncé à tout mot par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (Art. 78 du dé Pouvoirs : | our pour une durée de vingt quatre mois (24). Il ment par chacune des parties, à charge pour celle décret du 20 juillet 1972). | ne pourra être dénoncé pendant les trois pre qui entend y mettre fin d'en aviser l'autre par | quantitation at a l'avant |
| Réclamer toutes les pièces utiles aupres de toutes person Indiquer, présenter et faire visiter les biens à vendre à toutes person Etablir (ou s'adjoindre ou substituer tout professionnel au choix d éventuellement assortis d'une demande de prêt, aux clauses et condition Négocier, s'il y a lieu, avec tout titulaire d'un droit de préemption, sera à la charge du préempteur. Le MANDANT restant libre de refu Faire gratuitement toute publicité sur tous supports à sa convenat tous les sites internet de son réseau en fonction des particularités d'accès et de rectification sur les données le concernant. Publier tou | nnes. A cet effet, le MANDANT s'oblige à assurer a lu MANDATAIRE pour l'application des présentes s nécessaires à l'accomplissement des présentes et le préempteur sera subrogé dans tous les droits e ser si le prix net propriétaire est inférieur au prix o nce : petites annonces, vitrine : affiche format A4 s du bien ; conformément à la loi relative à l'infor ute photographie et toute vidéo (même par drone), | s) au nom du MANDANT, tous actes sous sein recueillir la signature de l'acquéreur. t obligations de l'acquéreur : donc, toute rém convenu sur le mandat. t, fichiers informatiques librement accessibles rmatique, aux fichiers et aux libertés du 06 j. t, étant entendu que le MANDANT est seul pro- | le cours du présent mandat. ag privé (compromis en particulier unération incombant à l'acquéreu (internet), également diffuser sur anvier 1978, le MANDANT a droit ppriétaire du droit à l'image de son |
| Apposer un panneau « A vendre » (pour les biens dont le prix sur le Communiquer le dossier à tout confrère professionnel de son choix s'adjoindre ou substituer tout professionnel de son choix pour l'acc Satisfaire, s'il y a lieu à la déclaration d'intention d'aliéner, exigée d'avertir le MANDANT, étant entendu que le MANDANT garde le d Le bien ne pourra faire l'objet d'une campagne publicitaire qu'à con | et autoriser la délégation de mandat. Le délégué er complissement des présentes par la loi. En cas d'exercice du droit de préemptio poit d'accepter ou refuser le prix proposé par le pré | ngagera sa responsabilité à l'égard du mandan on, négocier avec l'organisme préempteur, bén | it. réficiaire de ce droit à la condition |
| lot, les procédures en cours, le tout à la charge du MANDANT. Le MANDANT accepte que le MANDATAIRE récolte et utilise ses données personnelles à des tiers concernés (notaires, diagnostiquet Art. L136-1 du code de la consommation (modifié par la loi n°2014 courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un ma avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux di de reconduction. Les avances effectuées après la dernière date de recond dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la di dans les conditions prévues ci-dessus, les sommes dues sont productivertains contraits à des règles particulières en ce qui concerne l'inford'assainissement. Ils sont applicables aux consommateurs et aux non-pro Le MANDANT déclare et reconnait que préalablement à la se consommation, qu'il a eu le temps nécessaire et suffisant pour Conformément à l'article L21-3 du Code de la consommation, le résolution amiable du litige qui pourrait l'opposer au Mandataire. Les me Le nom du médiateur dont relève le Mandataire et auquel peut s'adresses — Bât A - CS 25222 - 44505 LA BAULE CEDEX https://medimmoconso./ Faculté de rétractation du MANDANT: le Mandant a la faculté de renoncer au Mandat dans le délai de QUATOR Si le MANDANT entend utiliser cette faculté, il utilisera le formulaire recommandé avec demande d'avis de réception au MANDATAIRE désig ce jour de départ n'est pas compté, le décompte de ce délai commence le L'exercice de la faculté de rétractation par le MANDANT ne donnera l'notamment la diffusion d'annonces portant sur l'offre de vente des biens. Si le MANDANT demande que l'exécution du Mandat débute avant l'expendant le délai de 14 jours tant que l'Agence n'a pas pleinement exécuté. | urs, SPANC,) dans le cadre d'une vente. Ces donn 1-344 du 1/03/14 art. 35) : « Le professionnel pre- pris avant le terme de la période autorisant le rejet de des termes clairs et compréhensibles, mentionne, de ispositions du premier alinéa, le consommateur per tuction ou, s'agissant des contrats à durée indéterm ate de résiliation, déduction faite des sommes corre ves d'intérêts au taux légal. Les dispositions du pration du consommateur. Les trois alinéas précofessionnels. injunature des présentes, il a reçu les informeren prendre connaissance, se renseigner et le Mandant est informé que, en tant que consomma odalités de cette médiation sont organisées par les a rele consommateur est l'association des médiateurs fr/adresser-une-reclamation) ZE JOURS à compter de la date de signature des pre- ci-dessous ou procèdera à toute autre déclaration de, dans un délai de QUATORZE JOURS, qui com le, damain à o heure et expire le 14 gour à minuit, lieu à aucune indemnité, ni frais. Les prestations pe devraient débuter qu'à l'expiration de ce délai co piration du délai de rétractation, cette demande co prisation du délai de rétractation, cette demande con prisation du délai de rétractation, cette demande con prisation du delai de rétractation prisation de la description de la description de la description de prisation de la description de prisation de la delai de prisation de la description de prisation de la description de prisation de la delai de prisation de la description de prisation de la delai de prisation de la delai | nées seront supprimées 24 mois après la fin de stataire de services informe le consommateur le la reconduction, de la possibilité de ne pas re fans un encadré apparent, la date limite de rési uinée, après la date de transformation du contrespondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrespondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contresent article s'appliquent sans préjudice de rédents ne sont pas applicables aux exploitan mations prévues aux articles L111-1, L11 les comprendre. ateur, il a le droit de recourir à un médiateur articles L 611-1 et suivants et R 612-1 du 0 de des métiers de l'immobilier (MEDIMMOCON résentes. un dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté mence à courir le jour de la signature des prése devant être exécutées par le MANDATAIRE, de rétractation. d'exécution immédiate du mandat ne le prive | la mission. la mission. par écrit, par lettre nominative ou econduire le contrat qu'il a conclu diation. tout moment à compter de la date at initial à durée déterminée, sont ntrat. A défaut de remboursement celles qui soumettent légalement ats des services d'eau potable et 1-2 et Li21-17 du Code de la de la consommation en vue de la Code de la consommation. SO I Allée du Parc de Mesemena de se rétracter et l'adressera en entes, étant précisé que le jour de dans le cadre des présentes, et pas de sa faculté de rétractation |
| Jouissance : L'entrée en jouissance aura lieu lors de la réalisat de toute location, occupation ou réquisition Le MANDATAIRE s'engage à : - informer le MANDANT sur tous les éléments nouveaux (légis réaliser toutes les démarches pour vendre ce bien sur son rése mettre à la disposition du MANDANT un espace dédié sur le rendre compte du résultat des visites effectuées et des actions organiser un rendez-vous physique ou téléphonique tous les tr Effectuer une sélection préalable des candidats acquéreurs : ce informer le MANDANT de l'accomplissement du mandat pa joignant le cas échéant une copie de la quittance ou du reçu déli | slatifs, prix, situation économique,). au, notamment le site internet www.abafim site www.abafim.fr avec un accès en temps entreprises ainsi que des résultats de ces ac rois mois pour faire le point sur le déroulem ette sélection permettant d'éluder les curieu statt évrit semis contre rééchissé que émis | réel des actions entreprises par le MAN tions au MANDANT, notamment par e ent de sa mission. x et autres personnes non solvables ou ne personnes ou J. R.A.R. dans les huit iou | DATAIRE. mail. nal intentionnées. |
| Le MANDANT reconnaît expressément avoir pris connaissar conformément aux articles L 111-1 et suivants du Code de la con- | nce préalablement à la signature des préser | ntes, de l'intégralité des services définis | ns au recto. |
| Lignes : 0 | Passer- | . 02/0/ | 20 72 |
| Mots:0 | A Parsae- Rimondeix | , le 03/04 | 20 00 |
| Rayés nuls LE MANDANT (Propriétaire(s) | Conjoint non propriétaire | I E MANDATAIRE | (Agence) |
| Bon pour mandat | « Nom + prénom | •Mandat | accepté» |
| Don pour mandat the | Bon pour autorisation de vendre » | Mondeto | recepte |
| Bon pour mandal Hand | | LE MANDATAIRE Mandat Mandat GAS | |
| formulaire à expédier au plus tard le quatorzième jour de la signat suivant. | ure du présent contrat, ou si ce delai expire un sam | at (Code de la consommation articles, Li21-23 à figurant en entête au recto du présent documen edi, dimanche ou jour férié ou chômé, le premie | L_121-26] t. Conditions : |
| Je soussigné(e), déclare annuler le mandat de vente ci après : N° de mandat : | | Signature(s) du (des) mandant(s): | |
| Nature du bien : | | | |
| Adresse du client : | | Date : | |



BAFIN



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant

Mme NICOLLIER Olga Tél. : 06/15/19/45/87 Inscrit au RCS de Guéret Siret: 898 386 735

Inscription au registre des Mandats Nº AF 25746

MANDAT SIMPLE DE VENTE

SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

| Je /nous soussigné(s), Mme Magnier Lacan Claire Brigitte Louise Lucien, Noms: MR LACAN Prénoms: André Robert Date et lieux de naissance: MR 27/09/1949 à Albi II Meme 05,02,1951 à Saint-teo Marié / Célibataire / Veuve / Séparé / Divorcé / Pacsé. Régime matrimonial: Marie d'Aunay Professions: Retriété Demeurant: 29 ar de la Gare 23140 Parsae-Rim |
|--|
| Professions: Retraste Demeurant: 29 av de la Gare 23140 Pareste 1514 Professions: Téléphone: D6 83 99 10 88 0761079975 Adresse mail: acgila & hofmail. com N° de Carte Nationale Identité – passeport: MR 1203232 00540 Munie 1510232003 N° de Carte Nationale Identité – passeport: DR 1203232 00540 Munie 1510232003 Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour son/leur propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatons par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété: (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².) |

Une maison situé 29 av da la Gare 23140 PARSAC-RIMONDEIX sur la parcelle ZK 5 (superficie totale 3140 métres carrés)

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître

Navier de liera Jarnages

| C. | á | ~ | ** | 00 | ٠. | - | |
|----|---|---|----|----|----|---|---|
| 2 | C | ч | u | es | u | C | В |

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire,

CLAUSE PENALE: En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : Prix fixe par le propriétaires Signatures clients :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de

(Chiffres): 161000 E

(Lettres): Cent soi xante et un neille euros

Dont le Prix net propriétaire(s): 145000 €
(Lettres): Cent qua Rante - cinq neille euros

Honoraires: nos honoraires fixés à 10 % TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et paus sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vente vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret No72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres): 16 000 €

(Lettres): Seite nuille euros

Plus-Values et T.V.A.: les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarations des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarations de la consection de la déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS QU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

Tél.: 05.62.34.54.54

Fax: 05.62.34.66.60

Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com
the au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (premier syndicat Français de l'Immobilier depuis 1960),